



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/063

OBJET : ÉLECTION DU 8^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 35

Quorum : 23

Date de convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 6 avril 2023

Secrétaire de séance : Laurent BARBAN

La séance est ouverte.

Le 12 avril de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	A		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	E		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	E	Mme PRÉVOTEAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/063

OBJET : ÉLECTION DU 8^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Vu les articles L 2122-7 et L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.273-11 et L.273-12 du code électoral,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020/059 en date du 13 juillet 2020, fixant le nombre de Vice-présidents de la Communauté de Communes de Montesquieu à 8,

Vu le courrier adressé par Madame le maire d'Isle Saint Georges à la Communauté de communes de Montesquieu en date du 12 mars 2023,

Vu le procès-verbal de l'élection partielle du 8^{ème} Vice-Président annexé à la présente délibération,

EXPOSE

À la suite des élections locales de 2020, M. LEMIRE avait été désigné Conseiller communautaire, unique représentant de la commune d'Isle Saint Georges.

Suite au décès du maire d'Isle Saint Georges, la commune a organisé une élection partielle de son Conseil municipal ainsi que l'élection d'un nouveau maire.

S'agissant d'une commune dont la population est inférieure à 1 000 habitants, la nouvelle maire est de droit Conseiller communautaire lors de son élection le 12 mars 2023. Par conséquent, M. LEMIRE a perdu ce mandat d'élu Communautaire et donc de Vice-président à cette date. La fonction de 8^{ème} Vice-président est actuellement vacante.

Par courrier en date du 12 mars 2023, Madame le maire d'Isle Saint Georges a informé la Communauté de Communes de son choix de démissionner de cette fonction et de désigner M. LEMIRE comme Conseiller communautaire de la commune d'Isle Saint Georges.

Il y a lieu de procéder à une nouvelle élection partielle afin de désigner un 8^{ème} Vice-président.

L'élection des Vice-présidents a lieu à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.


Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Dit que l'élection du 8^{ème} Vice-président a eu lieu conformément aux dispositions applicables,
- Dit qu'à la suite de l'élection, Monsieur Jean-André LEMIRE a été élu 8^{ème} Vice-Président, à 34 voix pour, 1 vote nul.

Fait à Martillac, le 12 avril 2023



Laurent BARBAN
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu